

Le vendredi 27 octobre 2017

Réunion du Conseil d'Administration de la Fédération des étudiants et des étudiantes de Centre universitaire de Moncton (FÉÉCUM)

Salon de l'AIUMni, Pavillon Léopold-Taillon, Université de Moncton

Présences:

Francis Bourgoïn	Représentant d'Éducation
Vincent Leclair	Représentant de Kinésiologie et Loisir
Isabelle Harrigan	Représentante de Psychologie
Tracy Pitre	Représentante de l'ESANEF (retard)
Jo-Annie Levesque	Représentante des Sciences
Nicholas Robichaud	Représentant d'Administration
Olivier Rioux	Représentant des Arts
Sabie Paris	Représentante de l'AEEICUM
Alexandre Cédric Doucet	V-P exécutif, FÉÉCUM
Jacques-Roch Gauvin	V-P académique, FÉÉCUM
Tristian Gaudet	Président, FÉÉCUM

Absents: Sciences sociales, Travail social, Science infirmière, V-P interne FÉÉCUM

Ordre du jour:

1. Ouverture
2. Vérification du quorum
3. Nomination d'un.e secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion précédente
6. Vote dates importantes
7. Budget
8. Évaluation des professeurs
9. Rencontre avec le VRER
10. Recommandations
11. Manifestation
12. SEED
13. Survivons le Coude
14. UHoraire
15. Varia
16. Session questions/commentaires
17. Clôture de la réunion

1. Ouverture

Le président déclare la réunion ouverte à 11h05.

2. Vérification du quorum

Le président constate que le quorum est atteint.

3. Nomination d'un.e secrétaire d'assemblée

Art propose Pierre Losier comme secrétaire d'assemblée, appuyé par Éducation. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution 4574-FECA-171027

Proposé par Arts et appuyé par Éducation

Adopté à l'unanimité.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Éducation propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié, appuyé par Administration. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution 4575-FECA-171027

Proposé par Éducation et appuyé par Administration

Adopté à l'unanimité.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion précédente

Modifications au PV du 6 octobre 2017 : Au point 13, à la deuxième ligne, remplacer «permet» par «parmi»; Varia, à l'avant-dernière ligne, remplacer «n'est pas» par «ne sont».

Arts propose l'adoption du procès-verbal du 13 avril tel que modifié, appuyé par Génie. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution 4576-FECA-171027

Proposé par Arts et appuyé par Génie

Adopté à l'unanimité.

6. Vote sur les dates importantes

Le président explique que l'on a manqué la 2^e AG qui devait avoir lieu au cours de la semaine du 2 au 6 octobre. Il mentionne que notre constitution indique

que l'on doit faire trois AG et un AG administratif par mandat. Pour simplifier l'organisation des AG, le CA a voté une politique qui indique les dates de ces AG. L'une des dates est quatre semaines après la première semaine de cours du premier semestre. Le directeur général explique que cette erreur provient de son bureau.

La représentante d'ESANEF arrive à ce moment.

Éducation indique qu'il faudrait convoquer notre AG avant les examens. Il indique que la dernière semaine de cours offrirait notre meilleure chance de succès.

Sciences propose de convoquer une AG le mercredi 6 décembre à 11h30, appuyé par Génie. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution 4577-FECA-171027

Proposé par Sciences et appuyé par Génie
Adopté à l'unanimité.

Le directeur général présente le calendrier des autres dates importantes (voir annexe 1)

Kinésiologie et Loisir propose l'adoption du calendrier des dates importantes tel que présenté, appuyé par Arts. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution 4578-FECA-171027

Proposé par Kinésiologie et Loisir et appuyé par Arts
Adopté à l'unanimité.

7. Budget

Lors du dernier CA, le directeur général avait présenté une mise à jour concernant le budget de l'accueil. Il présente une nouvelle mise à jour du budget pour le spectacle de 1755. Pour le finaliser, il manque encore 3 factures. Avec les estimations de ces trois factures, le déficit du spectacle serait de 10 233,56\$. Une entente avec UNI nous donne une somme de 10 000\$ pour l'organisation d'activités culturelles, ce qui permet d'inscrire un déficit de 233,56\$ dans notre budget d'activités sociales. La plus grande dépense était le cachet des artistes qui dépassait les 17 000\$. Le directeur général indique qu'une fois toutes les factures reçues, le budget sera téléversé sur le groupe Facebook du CA. Il indique également que la ville de Moncton n'a pas contribué, mais que Dieppe nous a passé la scène gratuitement en plus de la clôture, ce qui a permis des économies importantes. C'est pour cela que les

animateurs remerciaient Dieppe et non Moncton, situation qu'il trouve par ailleurs déplorable.

Éducation demande où on se situe avec ce budget, comparativement aux autres années.

Le directeur général indique que comparativement aux autres spectacles extérieurs, on a très bien fait. Dans le passé, ce genre de spectacle engendrait un déficit qui était plus du double de celui de cette année. La grande participation au spectacle de cette année a contribué à diminuer le déficit, mais aussi les économies réalisées sur certaines dépenses.

Le président demande s'il y a des commentaires sur le spectacle de la rentrée.

Administration dit avoir trouvé cela intéressant.

Arts indique que le système d'entrée portait à confusion.

Le directeur général indique que d'un point de vue logistique, le fait d'avoir une seule porte a grandement accéléré l'accès au site. Ces certains qu'une fois à l'intérieur, il aurait pu y avoir de meilleures indications pour ce qui est d'entrer dans la section avec alcool.

Le directeur général demande si le prix à trois niveaux était une bonne idée. L'assemblée est d'accord avec la formule 10\$ étudiants de l'Université de Moncton / 20\$ étudiants d'autres institutions postsecondaire / 30\$ public général.

8. Évaluation des professeurs

Le V-P académique explique que l'évaluation sera bientôt faite en ligne. C'est déjà en marche avec les étudiants de la faculté de Génie pour ce semestre. Le président et le vice-président académique siègent sur un comité de travail pour élaborer le formulaire. Le but serait de soumettre le nouveau formulaire au vote lors de la négociation de la prochaine entente collective entre l'ABPPUM et l'Université de Moncton.

Le président indique que le semestre prochain, éducation et administration vont participer à l'évaluation en ligne à leur tour. Il ajoute que la section commentaire est problématique pour les représentants de l'ABPPUM. Présentement ce n'est pas publicisé qu'il est possible d'ajouter des commentaires à l'évaluation. Sur le questionnaire web, il va y avoir une section commentaire. L'ABPPUM demande que les résultats de la partie commentaire soient seulement rendus disponibles aux professeurs et pas à l'administration de l'Université. Ils croient que les commentaires auraient trop d'influence sur l'évaluation du dossier de permanence d'un professeur.

Administration demande s'il y a des craintes sur le taux de participation. Le président indique que l'expérience des autres universités avec le sondage en ligne démontre une diminution de la participation, mais une amélioration de la qualité des réponses.

Éducation et Génie demandent s'il est possible d'avoir des représentants étudiants provenant des facultés qui font partie du projet-pilote sur le comité en charge d'élaborer le formulaire. Le V-P académique indique qu'il va faire la demande et que si elle est refusée, il créera un comité interne pour s'assurer de recueillir les commentaires de ces facultés.

AEEICUM demande s'il sera possible d'ajouter une partie plus qualitative pour toucher des points qui ne seraient pas inclus dans le sondage. La présidence indique qu'il va y avoir une section commentaires sur le questionnaire web pour cela. AEEICUM rajoute qu'une étudiante lui a déjà expliqué qu'un professeur l'a touchée sur les fesses et qu'il n'est pas possible de dénoncer cela dans le formulaire actuel. Le président indique que cela va au-delà de l'évaluation des professeurs et devrait être dénoncé avec d'autres moyens sur le campus. Il est important que mentionner que la FÉÉCUM peut aider ces étudiant(e)s dans leur processus de plainte et que l'on encourage fortement à dénoncer ce comportement inacceptable.

Le V-P académique indique qu'il sera important d'avoir une réflexion sur les questions qui se trouveront dans le questionnaire. Éducation indique qu'il est important d'ajouter une partie sur le contenu du cours.

Le V-P académique indique qu'il ne semble pas y avoir beaucoup d'ouverture au comité pour des changements majeurs. Mais on doit tout de même envoyer nos points. Il est important de noter qu'en fin de compte, c'est l'entente entre l'Université et l'ABPPUM qui va encadrer la nouvelle évaluation.

9. Rencontre avec le VRER

Le V-P académique indique qu'il va rencontrer le VRER le 6 novembre pour discuter des stages non rémunérés. Présentement, plusieurs programmes ont des ententes avec les milieux de stage qui indiquent que ces derniers ne peuvent pas rémunérer l'étudiant.e. Il est important que cela change pour pouvoir améliorer le sort des étudiant.e.s en stages. Ce n'est pas une demande pour un appui à notre campagne, mais plutôt de mettre fin à l'opposition aux stages rémunérés.

AEEICUM trouve cela important que l'on discute avec l'Université pour régler cette problématique.

Le V-P exécutif explique que certains acteurs dans la communauté nous ont indiqué que l'administration de l'Université parle contre notre campagne.

Kinésiologie et Loisir indiquent que leur programme comporte également un stage d'un semestre. Tout dépendant du lieu du stage, il est possible d'être rémunéré. Le V-P académique précise que cette réunion portera plutôt sur les ententes entre l'Université et les milieux de stage qui bloquent la possibilité de rémunération.

10. Recommandations

Le V-P exécutif indique que la FÉÉCUM soumet annuellement des recommandations au gouvernement, et ce depuis plusieurs années. Ceci aide à clarifier notre message et nous sert d'outil de lobbying auprès du gouvernement.

Le V-P exécutif explique le document de recommandation (voir annexe 2)

Le président explique davantage le comité sur l'apprentissage expérientiel mis en place par le gouvernement provincial. La plupart du travail de ce comité demeure encore confidentiel. Mais le président indique qu'il semblerait que le gouvernement se prépare à annoncer un financement pour la mise en œuvre du projet d'apprentissage expérientiel. La majeure partie de l'apprentissage expérientiel est basée sur des stages.

Le V-P exécutif aimerait bien que l'on vote le document aujourd'hui, car on sortirait le document publiquement la semaine prochaine.

AIEECUM demande des explications concernant l'aide financière pour les étudiants internationaux. Le V-P exécutif indique que ça serait une bourse donnée automatiquement par le gouvernement aux étudiants internationaux pour couvrir la différence entre les droits de scolarité des étudiants internationaux et canadiens.

Le V-P exécutif propose l'adoption des recommandations 2018 telles tel que présentées, appuyé par Administration. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution 4579-FECA-171027

Proposé par V-P exécutif et appuyé par Administration

Adopté à l'unanimité.

Le V-P exécutif indique que les deux campus du Nord vont également apporter ce document à leur CA.

11. Manifestation

Le V-P exécutif rappelle qu'une manifestation est prévue le 10 novembre. On se réunira à 11h au Centre étudiant pour le dîner et la préparation des affiches. Vers 11h45 on va embarquer dans les autobus qui nous mèneront aux bureaux de circonscription de Roger Melanson et de Brian Gallant. Les participant.e.s pourront également nous rejoindre directement sur les lieux.

Génie demande s'il y a d'autres groupes qui vont participer à la manifestation. Le V-P exécutif indique que l'invitation a été lancée à tous les organismes qui appuient la campagne et aux différents partis politiques.

12. SEED

Le V-P exécutif explique que les recommandations que l'on a votées incluent ce point. Il concernait la bonification du programme SEED de manière à couvrir les stages non-rémunérés.

13. Survivons le Coude

L'information a été transmise aux V-P sociaux des facultés. On veut organiser *Survivre le Coude* au deuxième semestre. Le jeu sera basé sur « Survivor » qui est à la télévision. On prévoit tenir l'événement à la fin janvier. On espère pouvoir choisir une candidature par faculté.

14. UHoraire

Ce point est retiré de l'ordre du jour puisque la personne qui l'a demandé ne peut pas participer à la réunion.

15. Varia

● Droits des étudiants

Le représentant d'éducation indique qu'il est important de rappeler aux étudiant(e)s qu'ils ont des droits et que ces derniers sont répertoriés dans l'*Énoncé des droits et responsabilités des étudiants*. Il explique que sur le campus, des professeurs donnent des évaluations surprises même si c'est contraire aux droits des étudiants. Il serait important que la FÉÉCUM déploie des efforts pour que la masse étudiante soit mieux au courant de ses droits.

Le président indique que c'est important et qu'il est également important que l'on aide les étudiant.e.s lorsque leurs droits sont brimés.

Arts indique que c'est un bon point et que ce document est difficile à trouver. Il serait intéressant d'avoir cela sur le [site web de la FÉÉCUM](#).

Une campagne sur les médias sociaux serait un bon départ. Administration indique qu'il serait important d'avoir des sujets abordés à certaines étapes du semestre et que ça revienne chaque semestre pour s'assurer que le message passe. À titre d'exemple, on pourrait expliquer les droits étudiants concernant le syllabus de classe au début de chaque semestre.

Kinésiologie et Loisir est d'accord que les étudiant.e.s ne connaissent pas leurs droits. Ceci fait en sorte que certains professeurs ne suivent pas les normes universitaires, sans conséquences pour eux.

16. Session questions/commentaires

Aucun point du public.

17. Clôture de la réunion

Éducation propose la clôture de la réunion à 12h40

Annexe 1 – Dates importantes

Dates importantes

1. Assemblées générales

- AGA 1 : 12 avril 2017
- AGA 2 : Semaine du 2 au 6 octobre 2017
Manqué la date.
- AG 3 : Semaine du 5 au 9 février 2018
Mercredi 7 février à 11h30
- AG administratif
Mercredi 28 mars

2. Élection

- Ouverture du poste de la présidence d'élection : 12 au 26 janvier 2018 à 8h30
- Sélection de la présidence d'élection : 26 janvier 2018
- Mise en candidature pour les postes de l'exécutif : 5 au 16 février 2018 à 16h30
- Campagne électorale : début le 19 février 2018
- Vote en ligne : 26 et 27 février 2018

Annexe 2 – Recommandations 2018



RECOMMANDATIONS

2018

La Fédération des étudiantes et étudiants
du Campus universitaire de Moncton, Inc.

Avant-propos :

Après avoir soulevé son lot de mécontentement au moment d'être lancée, la nouvelle stratégie du gouvernement provincial en fait d'aide financière aux étudiants semble en voie de produire des résultats. Ces résultats, s'ils s'avèrent, seront un résultat direct de mesures d'ajustement développés en consultation avec les organismes représentant les étudiant.e.s

En impliquant les étudiant.e.s dans les décisions qui les touchent et les affectent directement, le gouvernement provincial est mieux en mesure de se positionner de sorte à répondre aux préoccupations de ces derniers. Le mouvement étudiant apprécie cette ouverture, et porte auprès du gouvernement ses propres réflexions de sorte à l'appuyer dans son travail.

Le programme sur les Droits de scolarité gratuits (DSG), lancé de manière précipitée, a aidé au cours de sa première année 5800 étudiant.e.s de notre province en pardonnant la totalité de leurs droits de scolarité. Il en a résulté, à l'Université de Moncton du moins, en une hausse appréciable des nouvelles inscriptions issues des écoles secondaires du Nouveau-Brunswick, nos chiffres démontrent que l'impact a été particulièrement positif dans les régions du Nord et du Nord-Est, historiquement moins bien nanties que celles du Sud. En fait d'améliorer l'accessibilité des études postsecondaires, le DSG semble être un programme prometteur.

Soulignons toutefois que les fonds initialement prévus pour le DSG n'ont été utilisés qu'à moitié. Cela nous indique que le gouvernement peut en faire plus. Nous nous devons de rappeler, du même souffle, que les programmes abolis ou modifiés pour créer ces fonds totalisaient près de 50 M\$, dont un peu plus de la moitié seulement a été réinvesti en éducation postsecondaire.

Il faudra attendre de voir comment le programme d'allègement des droits de scolarité pour la classe moyenne (PADSCM) parviendra à combler les pertes causées aux étudiants de familles dont le revenu dépasse le seuil de 60 000\$ avant de pouvoir en juger avec plus de certitude.

Également, des questions surgissent concernant l'impact de l'ajout d'un second ministre au ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (MEFT) sur le dossier du postsecondaire. Particulièrement au chapitre du financement des universités, où les intentions du gouvernement au dernier discours du budget tardent à se concrétiser, des progrès importants doivent absolument être réalisés au cours des prochains mois.

Dans une économie qui montre des signes timides de reprise, et avec l'abandon récent du projet Énergie Est, la FÉÉCUM espère que le gouvernement provincial saura voir combien il est important d'investir dans la diversification des compétences. Il faut permettre aux jeunes néo-brunswickois.e.s d'acquérir des compétences diverses, et surtout transférables d'un secteur à l'autre du marché

du travail. N'oublions pas que l'on ne peut prévoir quels seront les emplois de demain, et qu'il est risqué de limiter notre vision à ceux d'aujourd'hui. Il est donc plus que jamais important et pertinent de financer adéquatement les établissements postsecondaires, en visant à réduire le coût aux étudiants plutôt que d'en gérer d'augmentation, dans une perspective de gratuité.

Et dans un contexte démographique incertain, il est plus que jamais nécessaire pour le gouvernement de voir à retenir un maximum d'étudiant.e.s internationaux qui complètent leurs études dans la province. L'ouverture de l'accès au régime provincial d'assurance-maladie est un pas dans cette direction, que nous saluons, mais il faudra voir à en faire davantage si on veut se montrer compétitif face aux autres provinces canadiennes.

Comme 2018 sera une année électorale, la FÉÉCUM espère en outre voir le gouvernement mettre en place des mesures de garantie pour la continuation des programmes d'aide financière lancés ces derniers mois. Des améliorations significatives en fait d'accessibilité aux études postsecondaires ont été réalisées, même si leur impact réel reste à déterminer, et il importe de les préserver à long terme.

Sur ce, nous vous souhaitons bonne lecture.

Le comité exécutif 2016-2017 de la FÉÉCUM

Tristian Gaudet, président
exécutif

Alexandre Cédric Doucet, VP

Jacques-Roch Gauvin, VP académique

Pascale Joëlle Fortin, VP interne

1. Rémunération des stagiaires

Comme la FÉÉCUM le revendique dans sa campagne *Mon stage me ruine*, le recours aux stagiaires non rémunérés est une pratique injuste qui doit cesser, tout particulièrement dans les domaines de travail contrôlés et réglementés par le gouvernement provincial.

Notre sondage auprès des étudiant.e.s qui complètent ces stages révèle que l'expérience de travail accumulée au cours de ces stages est un élément important de leur préparation au marché de l'emploi, ce qui est positif. En revanche, les dépenses additionnelles qu'engendrent l'obligation de suivre ces stages sans être rémunérés pour le travail accompli sont universellement dénoncées comme étant l'aspect le plus négatif de l'expérience.

La charge de travail que représente un stage dans un milieu professionnel est souvent très lourde, ce qui signifie que ces stagiaires ne peuvent occuper un emploi à temps partiel qui limite l'impact des coûts additionnels sans affecter leur

rendement. Comme leur succès en dépend, ce choix déchirant s'impose de lui-même. D'ailleurs, dans bien des cas, le programme d'étude interdit carrément d'occuper un emploi pendant le stage. Mentionnons au passage que les stagiaires des programmes ciblés par la campagne *Mon stage me ruine* sont des femmes dans une proportion de 83%.

Ce que les étudiant.e.s demandent n'a rien de frivole : une forme de rémunération pour leur travail, de sorte à faire face aux dépenses supplémentaires causées par leur situation. L'étudiant.e qui demeure en salle de classe n'a pas le même fardeau financier que celui qui doit la quitter pour répondre aux exigences de son programme (et du secteur public, qui sera son futur employeur dans la majorité des cas).

Considérons de plus que les principaux domaines de stage, la science infirmière et l'éducation, souffrent présentement ou voient se profiler une pénurie, ce qui devrait inciter le gouvernement à rendre plus accessibles ces programmes d'études. Rémunérer les stagiaires serait agir en ce sens

Plusieurs options sont ouvertes au gouvernement pour ce faire, et à en juger d'après l'utilisation faite des fonds réservés à l'aide financière en 2016-2017, des fonds sont disponibles à ces fins.

Une catégorie spéciale pourrait être créée au programme SEED, par exemple. Un salaire pourrait être versé, ou alors une bourse compensatoire réservée aux situations de stage. Une allocation hebdomadaire versée aux stagiaires pourrait être une autre option intéressante.

En moyenne, au cours des cinq dernières années, un peu moins de 1000 stagiaires non rémunérés ont travaillé au sein de la fonction publique dans les domaines de l'éducation, de la nutrition, de la science infirmière et du travail social. D'après ces chiffres, l'option la plus coûteuse – la rémunération au salaire minimum pendant les semaines de stage – coûterait 10,7 M\$.

C'est moins qu'il en est resté dans le budget du DSG pour l'année 2016-2017.

Les avantages pour le gouvernement...

- Attirer davantage d'étudiant.e.s dans les professions (faire face aux pénuries)
- Amélioration du rendement académique/professionnel (chute du stress)
- Aider à combler un besoin réel par une aide ciblée
- Réinvestir les fonds de l'aide financière et les garder au MEFT
- Justice sociale et égalité des sexes
- Accès des populations sous-représentées aux domaines
- Donner l'exemple au secteur privé/améliorer la compétitivité du secteur public

- Impact sur la santé mentale et le mieux-être de la jeunesse

2. Aide financière aux étudiant.e.s internationaux

En 2017, le Nouveau-Brunswick s'est mis au diapason de la majorité des provinces canadiennes en accordant aux étudiant.e.s internationaux l'accès au régime provincial d'assurance-maladie. Bien qu'il s'agisse d'une mesure importante, et significative, qui démontre à ces étudiant.e.s le désir de la province de les appuyer pendant leurs études, force est d'admettre que ça ne représente qu'une économie mineure au regard du fardeau financier supplémentaire qu'ils doivent porter.

Considérant les cibles du gouvernement provincial en matière d'immigration, l'intérêt de mettre en place des mesures et des processus qui incitent les étudiants internationaux à choisir de s'établir au Nouveau-Brunswick après leurs études est plus grand que jamais. Il s'agit par ailleurs d'une des approches suggérées par la *Stratégie de croissance démographique du Nouveau-Brunswick*.

Dans son *Plan d'action pour favoriser l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick*, le gouvernement se donne l'objectif d'attirer 33% d'immigrants francophones d'ici 2020; or, les chiffres présentés au printemps 2017 nous apprennent que cette proportion serait présentement de 17%¹. C'est dire que la cible de 23% que se donnait le gouvernement en 2017 sera ratée. Il reste donc beaucoup de travail à accomplir d'ici 2020, et les résultats actuels démontrent clairement le besoin d'efforts supplémentaires.

Notre province comptait 2505 étudiants internationaux en 2015-2016, dont plus du tiers (874) étaient inscrits à l'Université de Moncton², et donc francophones. De plus, les domaines d'emploi où le besoin sera le plus fort dans les prévisions énoncées par le gouvernement dans la *Stratégie* (Affaires, finance et administration; Ventes et commerce) sont des domaines où ces étudiant.e.s

¹ L'Acadie Nouvelle, le 2 avril 2017:

<https://www.acadienouvelle.com/actualites/2017/04/02/immigration-francophone-cible-loin-detree-atteinte-n-b/>

² Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes (CESPM), 2016:

http://www.cespm.ca/media/138977/Enr_Table5_2015_2016F.pdf

sont nombreux. Au cours des 5 dernières années, l'Université de Moncton a accueilli en moyenne 803 étudiant.e.s internationaux

Sachant qu'un tiers des étudiant.e.s internationaux dans les établissements postsecondaires de l'Atlantique désire demeurer au pays après l'obtention du diplôme³, la province dispose à l'Université de Moncton d'un bassin de 265 candidats potentiels à l'immigration, formés ici et francophones de surcroît. La majorité de ces derniers provient d'ailleurs de l'Afrique francophone, qui est un milieu ciblé par le *Plan d'action*. De plus, la région de Moncton compte déjà le tiers des francophones de la province et près des deux tiers des nouveaux arrivants⁴, ce qui en fait un choix logique.

Les données récentes d'inscription, toutefois, démontrent une tendance à la baisse dans les inscriptions des étudiant.e.s internationaux qu'il faut voir à contrer. Certains facteurs hors du contrôle de l'Université de Moncton (pensons notamment aux crises politiques, financières et humanitaires, ou encore aux épidémies) semblent avoir eu leur rôle à jouer. Certains autres, comme la compétition accrue du Québec, où on cible l'immigration de 500 diplômé.e.s internationaux de plus d'ici 2020⁵, ou celle de l'Université d'Ottawa, offrent en revanche une possibilité d'intervention.

En 2013, l'Université d'Ottawa a lancé son *Programme d'exonération partielle des droits de scolarité*, qui permet aux étudiant.e.s internationaux francophones de payer les mêmes droits de scolarité que les étudiant.e.s canadiens. Les résultats ne se sont pas faits attendre, car dès l'année suivante les inscriptions triplaient chez ces derniers⁶.

La FÉÉCUM recommande donc au gouvernement provincial de voir à aider financièrement les étudiant.e.s internationaux francophones inscrits à l'Université de Moncton, en prenant à sa charge les frais différentiels soit en les retenant jusqu'à l'obtention du diplôme, pour les pardonner ensuite si l'étudiant.e choisit de demeurer dans la province, ou encore en les éliminant carrément par le biais d'un versement ponctuel à l'Université de Moncton. Ce versement pourrait certainement s'inscrire dans les projets et initiatives spécifiques qui feront partie de la nouvelle entente de financement annoncée dans le discours du budget 2017-2018.

³ Association of Atlantic Universities (AAU), 2013: <http://www.atlanticuniversities.ca/policy-advocacy/public-policy-paper-series/immigration-and-universities-atlantic-canada-marriage>

⁴ Statistique Canada, 2016: <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-657-x/89-657-x2016001-fra.pdf>

⁵ Gouvernement du Québec, 2017: <http://www.midi.gouv.qc.ca/fr/presse/communiqués/com20170314.html>

⁶ Radio-Canada, le 19 septembre 2017: <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1056674/etudiants-etrangeurs-inscriptions-baisse-universite-moncton-nouveau-brunswick-acadie>

Année	Frais différentiels	Inscriptions	Coût
2013-2014	4530\$	x 846	= 3 832 380\$
2014-2015	4666\$	x 874	= 4 078 084\$
2015-2016	4666\$	x 833	= 3 886 778\$
2016-2017	4759\$	x 768	= 3 654 912\$
2017-2018	4855\$	x 694	= 3 369 370\$
Moyenne 5 ans	4695\$	x 803	= 3 770 085\$

Chiffres d'immigration, partage linguistique; inscriptions/diplômes remis dans les universités suivant ces mêmes lignes - données disponibles le 25 octobre: <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/release-dates-diffusion-fra.cfm>

Voies ouvertes à l'immigration après les études: <http://www.cic.gc.ca/english/study/work-postgrad.asp>

547% d'augmentation dans les permis de résidence après les études entre 2008 et 2016: <http://www.cic.gc.ca/english/study/work-postgrad.asp>

Initiative de la chambre de commerce de Fredericton pour l'emploi des étudiants internationaux/rétention : <https://globalnews.ca/news/3772415/fredericton-chamber-of-commerce-international-student-resolution-supported-nationally/>

3. Financement des universités

Dans le discours du budget 2017-2018, la ministre des Finances a déclaré son intention de signer des protocoles d'entente avec les quatre universités publiques de la province, dans le but précis d'assurer « la prévisibilité au chapitre des frais de scolarité pour les étudiants du Nouveau-Brunswick ». Bien qu'il n'y ait pas lieu de douter que le travail ait suivi les intentions exprimées au dépôt du budget, aucune de ces ententes n'a encore été signée à ce jour.

D'autres objectifs sont liés à ces ententes, dont un financement pluriannuel, la création de projets-pilotes dans les établissements (notamment à des fins

d'appuyer la croissance démographique), et la reddition de comptes auprès du comité des comptes publics.

Chacun de ces objectifs rejoint à un degré quelconque des revendications formulées par la FÉÉCUM dans le passé, et par conséquent seraient favorablement reçus s'il devaient se concrétiser. Cela dit, il ne suffit pas de faire les choses, encore faut-il les faire avec la bonne intention et dans le but de profiter au plus grand nombre. Il reste du temps pour oeuvrer en ce sens.

La FÉÉCUM fait valoir depuis plusieurs années la nécessité pour nos universités publiques d'avoir accès à un financement établi sur une base pluriannuelle. Il faut dire que cette demande s'accompagne souvent du constat de l'état inadéquat du financement des universités.

De fait, pas une seule des quatre universités de la province n'a vu sa subvention suivre le rythme de l'inflation au cours des cinq dernières années. Prenons l'exemple de Moncton:

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Réel	69,7M\$	70,3M\$	70,2M\$	70,0M\$	71,6M\$
Inflation	S/O	71,3M\$	72,0M\$	72,9M\$	74,0M\$

Source: Banque du Canada, *Feuille de calcul de l'inflation*

Ce sous-financement a des impacts sur la capacité de l'Université de Moncton à maintenir la qualité de l'éducation. Reprenons l'exercice en regardons du côté des dépenses académiques, et des dépenses de soutien (académique et aux étudiants):

		2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Académique (Millions \$)	Réel	62,4M	62,6M	61,2M	60,2M	60,0M
	Inflation	S/O	63,6M	64,2M	65,0M	66,0M
Soutien (Millions \$)	Réel	22M	22,5M	21,8M	21,5M	21,3M
	Inflation	S/O	22,4M	22,6M	22,9M	23,2M

Source: Banque du Canada, *Feuille de calcul de l'inflation*

wrap-up et recommandation

Notes:

U de M est la seule des quatre universités dont les dépenses ont diminué, même si les inscriptions ont diminué partout; ailleurs le maintien de la croissance se fait par le biais de la hausse des droits de scolarité et des autres revenus.

Possible de démontrer la corrélation entre la hausse de la scolarité et la baisse des inscriptions? Risqué sans inclure de chiffres sur la courbe démographique chez les 15-24 ans. Possible d'aller voir du côté des statistiques institutionnelles de l'U de M (recrutement dans les écoles secondaires).

Viser la gratuité des études postsecondaires; pourrait se faire dans une stratégie qui redirigerait les montants de l'aide financière; à défaut (car ce serait difficile à gérer en cas d'augmentation des inscriptions) viser à faire de la gratuité pour tous l'objectif de l'aide financière

Argument pour l'impact de la gratuité: hausse des inscriptions du N-B après l'application du DSG à Moncton.